

# La lettre du CESAP



Comité d'Etudes, d'Education et de Soins Auprès des Personnes Polyhandicapées

## Éditorial

Henri Gillet, Secrétaire général.

**N**ous vous adressons aujourd'hui notre première « lettre du CESAP ». Ce document est un journal interne destiné en tout premier lieu aux salariés de l'Association et à ses adhérents, mais aussi à un cercle d'amis, qui, nous l'espérons, seront intéressés par ce document.

Son objectif est simple : nous souhaitons donner à chacun des informations sur notre activité.

Bien sûr, il serait illusoire d'affirmer que nous trouverons dans ce "quatre pages" le moyen de tout raconter, de tout dire. Mais, nous avons l'ambition de rendre compte des faits marquants de la vie du CESAP.

La « lettre du CESAP » paraîtra, en principe trois fois par an. D'ores et déjà nous sommes à votre écoute pour vos premières remarques !

Bonne lecture et à bientôt pour le numéro 2.

Année I, n° 1

Juin 2011

## L'EME La Loupière, une extension... pas loupée, mais retardée !

L'extension de « La Loupière » à Meaux est presque terminée : on peut se féliciter de la bonne tenue des travaux ! Jusqu'à présent l'établissement regroupait un SESAD et un externat. Ce projet d'extension de l'externat (10 places) et la création d'un internat de 20 places tend à répondre aux besoins d'accueil des enfants en situation de polyhandicap du nord de la Seine et Marne (accroissement de la population, manque de structures existantes...). C'est néanmoins après quelques vicissitudes que le projet voit le jour. Madame Dapvril, Directrice de l'EME, nous adresse le texte suivant :

### Paroles d'espoir à La Loupière...

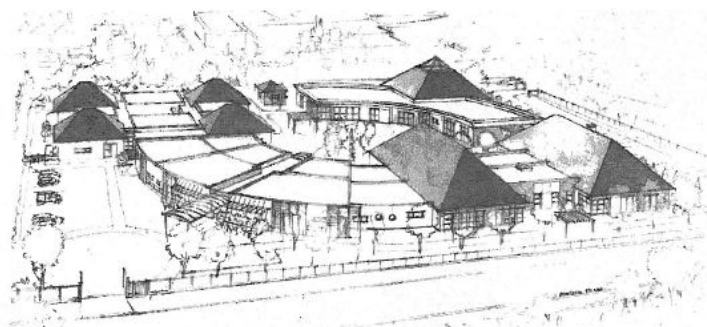
*Un voyage de 1000 pas commence par 1 pas.*

**R.A.S. :** Décembre 2009, Pose de la première pierre.

**A.R.S. :** Janvier 2011, Réalité financière - Décalage quant à l'ouverture.  
Avril 2011, Lueur d'espoir - Engagement financier de l'A.R.S.  
Sept 2011, Extension de 10 places d'externat.  
Janvier 2012, Aboutissement 20 places d'internat.

*Garder l'espoir c'est toujours faire un pas de plus quelque soit l'obstacle. C'est la philosophie du Polyhandicap.*

Luc JOLY Eurl d'Architecture - Paris



## Actualités

**Séminaire Conseil des directeurs / Bureau du CESAP :** l'ensemble des directeurs et des administrateurs du CESAP se sont réunis les 7 et 8 juin 2011. Ils ont abordés plusieurs thématiques : notamment la prévention des risques de maltraitance (et les outils que le CESAP développe en interne pour traiter de cette question), la scolarisation des enfants polyhandicapés à travers la création des Unités d'Enseignements, un échange à propos de réflexions de groupes de travail organisés sur le thème des « modalités humaines d'organisation de l'accompagnement et des soins » et enfin la question des futures évaluations externes.

**Déplacer La Montagne :** l'EME La Montagne est l'établissement accueillant le plus grand nombre d'enfants au CESAP et l'un des plus anciens de l'association mais dont les locaux étaient devenus bien vétustes.

Après des années d'efforts une solution a été trouvée pour résoudre ce problème : le projet consiste à construire un nouveau centre à Clermont de l'Oise (localité proche de l'établissement). Si tout se passe bien, les travaux devraient démarrer fin 2011 ou début 2012.

**Journée Associative :** prévue le 6 décembre 2011 à l'Espace Reuilly, la Journée Associative du CESAP aura pour thème : « La personne polyhandicapée : apprentissage et vie culturelle. Témoignages et pratiques de professionnels ».

## Bilan Social 2010 : un regard sur les professionnels du CESAP...

L'effectif total des salariés du CESAP est de 1508 personnes physiques correspondant à 1187,26 ETP. « ETP » est l'acronyme « d'Equivalent Temps Plein ». Parmi ces 1508 personnes, certaines travaillent à temps complet, d'autres à temps partiel.

res sociaux entendent mener une politique active de maintien dans l'emploi de ces professionnels.

### Répartition par ancienneté

37,5 % des salariés du CESAP ont au minimum 10 ans d'ancienneté, pourcentage en augmentation par rapport à l'année dernière (35%). A noter que 151 salariés ont été embauchés au CESAP il y a 25 ans et plus, soit vers l'année 1986.

### Rémunérations

Le CESAP applique les grilles de rémunération de la Convention Collective Nationale du 15 mars 1966 et rien qu'elles ; pourtant une

lecture rapide et en valeur absolue laissera à penser que les femmes percevraient une rémunération inférieure à celles des hommes ? C'est en première lecture ce que l'on pourrait supposer en regardant rapidement le bilan social : une explication, la proportion plus importante de salariés femmes à temps partiel : la comparaison est effectuée sans tenir compte du temps de travail considéré. Les grilles de rémunération étant identiques, aucune différence de traitement n'est opérée.

### Focus sur les accidents du travail et les pistes d'action mise en œuvre

#### Les accidents

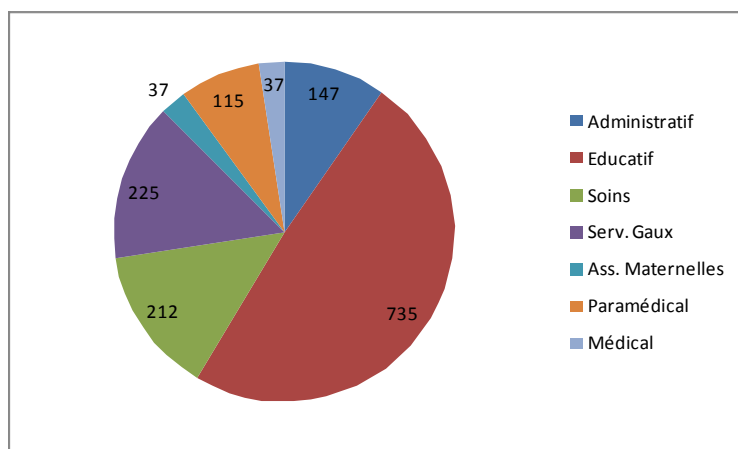
Les accidents du travail surviennent principale-

ment au début de la carrière du professionnel (44 % ont moins de 5 ans d'ancienneté). Il paraît donc essentiel de revoir la formation pratique des personnes, dès l'intégration dans les établissements et sur les premières années de la prise de fonction afin de prévenir les risques.

Ce sont les AMP qui semblent les plus exposé(e)s aux risques d'accident (46 % des accidents). Du côté du lieu de l'accident, plus d'un tiers des accidents se déroule dans le lieu de vie et 17 % dans les salles de bain. La moitié des accidents concernent des situations de portage et de manipulation.

### Les pistes d'action

Cette dernière donnée n'a pas échappé au CESAP qui a créé en 2009 une Commission Conditions de Travail (instance partenariale) qui a élaboré, aidée du CIDES (Chorum Initiative pour le Développement de l'Economie Sociale), une méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels. Cet outil est diffusé au sein des établissements de l'association. Cette démarche globale de prévention des risques professionnels, une fois appropriée par les établissements et leurs CHSCT devrait aboutir à la mise en place d'actions concrètes visant à améliorer les conditions de vie au travail de tout professionnel.



Répartition des catégories du personnel

**A travers l'édition annuelle du bilan social, le CESAP met à disposition de l'ensemble des salariés, mais au-delà à de nombreux partenaires, un ensemble d'informations et d'indicateurs concernant les professionnels qui œuvrent auprès des enfants et des adultes accueillis dans nos établissements. Retour sur un document important édité par la Direction des Ressources Humaines.**

### Répartition Hommes / Femmes.

Les femmes représentent ... 87 % des effectifs totaux du CESAP ! Les métiers du « médico social » sont extrêmement féminisés. On le constate, l'association CESAP ne fait pas exception à la règle.

### Répartition par tranche d'âge.

C'est la tranche d'âge des 46 / 55 ans qui est la plus représentée (30 %). Il convient de noter que les salariés âgés de 56 ans et plus représentent 216 personnes (soit 14 % de l'effectif total du CESAP).

Le CESAP a élaboré et signé un accord sur l'emploi des seniors : l'association, consciente de sa responsabilité sociale environnementale, et ses partenai-

## La protection des données du système d'information des établissements médico-sociaux

Il s'agissait, lors de cette réunion d'information de mesurer tous les enjeux relatifs à la question de la protection des données du système d'information des établissements médico-sociaux, tant du point de vue des pratiques professionnelles que du droit.

Organisé conjointement par le **CESAP** et l'association **Le Moulin Vert**, cette matinée était articulée autour d'un exposé de Monsieur Jean-Pierre Hally (consultant) et a été suivie d'échanges entre participants, sur les sujets suivants :

1) L'accélération de l'évolution du contexte du secteur médico-social sur la protection des données du système d'information (SI).

2) Les enjeux de la protection des données du SI.

3) Loi informatique et liberté comme fil conducteur du pilotage du SI sur la protection des données.

On aura notamment traité de la CNIL, de la loi « Informatique et Libertés » et informé de certaines notions essentielles, telle la définition de ce que sont des « données à caractère personnel », la nécessité d'intégrer les évolutions législati-

ves actuelles. Notamment les impacts pour le secteur social de la loi Bachelot, les nécessités de garantir l'accès des données du système d'information à l'ARS (en cas de contrôles et enquêtes), la mise en place d'un système d'information stratégique, les diverses nécessités de sécurisation du système d'information...

Pour le CESAP, le travail de réflexion est en cours, notamment par la remise à jour de notre « *charte pour l'usage des ressources informatiques et de services Internet* »

**Journée  
d'information  
du 27 avril  
2011 organisée  
par  
le CESAP,  
l'Association  
Le Moulin Vert  
et  
Hally  
Consultants**



## Le Service Civique au CESAP

Depuis Janvier 2011, le CESAP est agréé pour recevoir des volontaires du Service Civique.

### La mission agréée :

1) Accompagner des personnes adultes en situation de polyhandicapé, demeurant habituellement en Maison d'Accueil Spécialisée ou des enfants accueillis dans les établissements spécialisés du CESAP (EME, IME) lors de leurs sorties à l'extérieur : spectacles, manifestations sportives, expositions, sorties adaptées, piscine, pro-

menades tricycles, échanges avec d'autres établissements, fêtes foraines, visites, découverte du milieu naturel, balades, lieu d'animation et de loisirs... )

2) Accompagner les externes lors des retours quotidiens en familles (trajets domicile/établissement) : présence attentive tout au long du trajet (parfois long), favoriser les passages d'information avec les familles, rassurer les chauffeurs des entreprises de transport...

3) Accompagner les internes et les externes lors des divers rendez-vous médicaux, administratifs et de vie quotidienne (achats personnels par exemple).

4) Amplifier le nombre et la régularité des sorties afin que les usagers puissent profiter plus facilement des activités offertes par l'environnement.

**La MAS la Clé des Champs et l'EME La Colline accueillent les premiers volontaires.**



**2011 : le CESAP agréé pour recevoir des volontaires du Service Civique**

**Le 29 juin 2011, le CESAP participera aux tables rondes organisées à Paris lors de la « journées des engagés »**

## Comité d'Études, d'Éducation et de Soins Auprès des Personnes Polyhandicapées

CESAP  
62, rue de la Glacière  
75013 Paris

Directeur de Publication : H Gillet  
Impression : par nos soins

Téléphone : 01 42 85 08 04  
Télécopie : 01 45 26 25 80  
Messagerie :  
contact@cesap.asso.fr

Le CESAP, association reconnue d'utilité publique au service de la personne polyhandicapée agit au quotidien depuis 1965 dans plusieurs dimensions :

- La création et la gestion d'établissements ou services médico-sociaux,
- La formation des professionnels de ce secteur,
- La documentation et les ressources dans le domaine du polyhandicapé,
- Les études et recherche.

Le CESAP accompagne le projet de vie des personnes polyhandicapées, relaye leurs attentes et celles de leur famille.

[www.cesap.asso.fr](http://www.cesap.asso.fr)



## Le P2CJP, un acronyme à découvrir...

Les associations **Handas** et **CESAP** ont pris l'initiative de créer un outil d'évaluation psychologique pour identifier le plus précisément possible les compétences cognitives des enfants et des jeunes adultes polyhandicapés. L'outil a été réalisé sous la direction scientifique de deux enseignants-chercheurs, le Professeur Régine Scelles de l'Université de Rouen (par ailleurs Psychologue au CESAP) et Maria Pereira Da Costa de l'Université René Descartes Paris V, avec la participation d'une équipe de psychologues du CESAP et d'Handas travaillant au quotidien avec des enfants ou des jeunes adultes atteints de polyhandicap.

En effet, les personnes polyhandicapées présentent des difficultés sensorielles, motrices, intellectuelles, qui rendent très difficile l'évaluation de leurs compétences cognitives. Or, il est indispensable que les psychologues puissent disposer d'un outil les aidant à repérer



leurs compétences, à les évaluer, pour aider à la conception de la manière d'accompagner, d'éduquer, de prendre soin de ces enfants et de ces jeunes adultes en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires. Cet outil peut également être un support de collaboration avec les familles.

Appelé le P2CJP (Profil de Compétences Cognitives du Jeune Polyhandicapé), cet outil est composé d'une Grille de Réactivité

(GR) et d'un Profil de Compétences Cognitives (PCC). Ces deux parties sont complémentaires et destinées à être utilisées conjointement. Le P2CJP a été conçu pour être intégré dans un bilan médico-psychologique complet. Il constitue une source d'informations importante mais ce n'est pas un outil de diagnostic Il a été validé à l'aide des méthodes psychométriques classiques. Il a vocation à aider le psychologue à mieux saisir les compétences mais aussi la nature et les manifestations des difficultés des enfants et des jeunes adultes suivis et peut être utilisé dans le cadre de l'évaluation cognitive de cette population.

**Cet outil est diffusé par CESAP Formation Documentation Ressources aux psychologues qui en feront la demande sur présentation de leur numéro ADELI.**

### Agenda du CESAP

- **Conseil d'Administration : 26 avril**
- Portes ouvertes, EME La Montagne : 13 mai
- Fête de l'EME, Les Heures Claires : 28 mai
- Séminaire Bureau / Directeurs : 7 et 8 juin
- Fête de la MAS Saint Roman : 16 juin
- CVS élargi et Pique-nique à la Clé des Champs : 19 juin
- Pique-nique de l'EME et la MAS du Château de Launay : 18 juin
- Fête de la Musique, EME le Poujal : 21 juin
- **Assemblée Générale du CESAP : 28 juin**
- Kermesse de l'EME L'Ormaille : 2 juillet
- Kermesse de la Clé des Champs : 2 octobre
- Vide grenier de l'EME le Poujal et la MAS la Cornille : 2 octobre (co-organisé avec l'APADEP)
- Journée associative : 6 décembre